

Image not found or type unknown



Garde alternée a l'amiable

Par **Sandrine8383**, le **01/03/2023** à **16:52**

Bonjours . Voilà cela fais 2 ans que je me suis séparer du papa de mes 2 enfants âgées maintenant de 8 ans et de 12 ans . Nous faisons la garde alternée a l'amiable 1 semaine sur 2 . Je me pose des questions . Quand il est sensé etre de garde la plus part du temps sont chez les grands parents . Si je mener a changer de regions est ce que je perd la garde de mes enfants si je les prend en période vacances scolaires et 1 wk sur 2 ? Ou si je mener a partir avec eux a l'amiable est ce que le papa peut me l'interdire même s'ils les a aux vacances et 1 wk sur 2 ? J'espère que ces compréhensible. Jattend de vos nouvelles .
Sandrine